



COMMUNIQUE DE PRESSE

Continuité pédagogique / Crise Covid-19

La FCPE Paris appelle à la raison

Le 12 mars au soir, la décision a été prise par le Président de la République de fermer les écoles, collèges, lycées et universités. Simultanément, et de façon impérieuse et précipitée, le ministre de l'Éducation Nationale annonçait dans les médias que les infrastructures scolaires numériques étaient opérationnelles, **qu'une continuité pédagogique allait être mise en place, et que, selon ses propres termes, « aucun enfant ne serait laissé au bord du chemin ».**

Il en a résulté une pression monumentale sur les directions d'établissement, les enseignants, les élèves, et leurs parents.

Dès les premiers jours, les familles se sont retrouvées submergées d'injonctions anxiogènes, contradictoires et inadaptées à la réalité : multitude de cours et d'exercices, nombreux supports envoyés via des canaux variés (ENT, mails, réseaux sociaux...), réseau saturé avec des millions de connexions simultanées débordant les capacités des serveurs, emplois du temps imposés alors que les élèves ne peuvent pas se connecter tous en même temps, ou bien absence totale de communication...

De plus, les applications ou modalités (WhatsApp, Discord, chaîne de mails...), choisies dans l'urgence par des enseignants débordés et souvent impuissants face à ces problèmes, sont contraires à la réglementation du RGPD : pas d'autorisation préalable demandée aux parents pour communiquer leurs coordonnées personnelles, contenus pédagogiques fournis par des éditeurs privés qui nécessitent la création d'un compte et dont on ne connaît pas l'exploitation...

Cette situation révèle cruellement **les inégalités sociales et la fracture numérique qui scinde notre pays en deux** : d'un côté, des enfants qui disposent d'un espace pour travailler, qui ont accès à un ordinateur, qui peuvent se connecter via une connexion internet stable, qui peuvent se faire aider par leurs parents, de l'autre, des enfants qui n'ont pas d'outils numériques adaptés, pas de connexion suffisante pour travailler leurs cours à distance, pas de soutien scolaire à domicile. Les familles manquent de matériel, de moyens pour télécharger, imprimer, scanner et envoyer le travail en respectant les formats demandés. Tous n'ont pas les codes, ni la connaissance des techniques informatiques nécessaires, tous n'ont pas les mêmes conditions de travail (taille du logement, de la fratrie, possibilité de s'isoler dans un lieu calme...).

Cette crise nous montre qu'être enseignant est un vrai métier. Les parents ne doivent et ne peuvent s'y substituer ! Il ne suffit pas d'avoir des supports, imprimés ou sur écran, aussi complets et pédagogiques soient-ils, pour enseigner ! Il ne suffit pas d'être à côté de son

enfant pour qu'il apprenne ! Et il ne suffit pas de le vouloir pour que les pratiques pédagogiques du présentiel soient directement applicables à distance.

Cette crise montre aussi que l'école n'est pas seulement un lieu où on apprend ! C'est aussi, et peut être surtout, un lieu de socialisation, qui permet de faire du lien entre des enfants et des adultes, de brasser les cultures, les âges...

Quand il parle de continuité pédagogique, de quelle pédagogie parle M. Blanquer ? Une pédagogie qui n'a d'autre rôle que de remplir la tête de nos enfants de savoirs qui pourraient tout autant être dispensés par un écran que par un être humain ? Une pédagogie qui se vivrait individuellement, en totale autonomie, face à un ordinateur ?

Quotidiennement, depuis le début du confinement, de nombreux enseignants ont bien saisi ce dont leurs élèves ont besoin et maintiennent, en distanciel certes, le lien, l'accompagnement humain. Et si ce lien passe par des devoirs, il passe aussi par des mots d'encouragements, de la bienveillance, de la sollicitude.

Tous les enseignants n'ont pas les mêmes capacités à proposer des contenus en ligne : équipement informatique, forfait internet et téléphone, difficulté variable en fonction des niveaux et matières, aisance avec le numérique...Mais tous ont le souhait que leurs élèves s'épanouissent et réussissent.

La FCPE Paris rappelle que l'accès à l'éducation est un droit pour chaque jeune.

La FCPE Paris demande que des instructions claires soient annoncées par le Ministre de l'Éducation Nationale concernant la continuité pédagogique :

- Cette période de confinement doit être exclusivement consacrée aux révisions et à la consolidation des acquis ;
- Aucun nouvel apprentissage ne doit être demandé aux élèves ;
- Aucune évaluation ne doit être prise en compte durant cette période ;
- Aucun élève ne doit être pénalisé pour travaux non rendus ou rendus en retard ;

La FCPE Paris appelle aussi à ce que les enseignants :

- Puissent se coordonner pour échanger les bonnes pratiques imposées par cette situation inédite, et harmoniser leur communication auprès des élèves et de leurs familles ;
- Disposent des moyens matériels et numériques pour accomplir leur mission de continuité pédagogique.

Paris, le 24 mars 2020

CONTACT PRESSE : Bernard Dubois - 06 63 36 38 47 bernard.dubois@fcpe75.org
Communiqués en ligne sur : <http://www.fcpe75.org/rubrique/actions-mobilisations/communiques-depresse/>